

# LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 17, du 29 avril 2022

Référendum facultatif:

- délai d'annonce préalable: 19 mai 2022
- délai de dépôt des signatures: 28 juillet 2022



## Décret portant approbation de la modification de la convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE)

---

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,*

vu l'article 56, alinéa 1, de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000 ;

vu le rapport du Conseil d'État du 16 février 2022,

*décède :*

**Article premier** La convention modifiant la convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), du 16 février 2022, est approuvée.

**Art. 2** <sup>1</sup>Le présent décret est soumis au référendum facultatif.

<sup>2</sup>Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

<sup>3</sup>Il fixe la date de son entrée en vigueur.

Neuchâtel, le 30 avril 2022

Au nom du Grand Conseil :

*Le président,*  
Q. DI MEO

*La secrétaire générale,*  
I. GARDET